

Code : **19-RW26**



**Organisateurs: Joël LELIEVRE
et Monique NOGET
mél : voir rubrique « kifaikoi »**

Le pays du Léon et l'île de Batz

Du samedi 20 au lundi 22 avril 2019

niveau: moyen

Nombre de personnes: 10, organisateurs compris

Début de validation des inscriptions: mardi 22 janvier 2019

Inscription définitive après accord des organisateurs



Bordé au nord par la Manche et au sud par les monts d'Arrée, le pays du Léon nous permettra de découvrir une Bretagne authentique aux ambiances sauvages et mystérieuses. Nous cheminerons au milieu des légendes celtiques marquées par une grande force religieuse caractérisée par ses nombreux enclos paroissiaux.

Pour conclure ce weekend, après une courte traversée depuis Roscoff, nous consacrerons une journée à explorer l'île de Batz.

PROGRAMME**Samedi 20 avril 2019:** Morlaix à Carantec*Distance étape: 24 km, durée: 6h environ.*

Nous vous donnons rendez-vous à la gare de Morlaix à 11h10 (les organisateurs seront sur place depuis la veille).

Nous prendrons la direction de la chapelle Notre-Dame de la Salette, la rivière Pennélé, le bois de Lannigou, le Castel-an-Trébez, Locquéanolé (église du 9^e et 10^e siècles, arbre de la Liberté – 1794), le phare de la Lande, la pointe du Cosmeur (point de vue sur la côte du Léon), Carantec.

Hébergement et dîner en chambres d'hôtes à Carantec

Dimanche 21 avril 2019: de Carantec à Roscoff*Distance étape: 25 km, durée: 6h30 environ.*

Le pont de la Corde, le calvaire de Trégondern, la pointe Saint-Jean, la chapelle de Kerrigou, Saint-Pol-de-Léon (la chapelle du Kreisker gothique flamboyant du 14 et 15^e, cathédrale du 12-15^e des anciens évêques du Léon), Trologot (table d'orientation avec panorama sur les baies de Morlaix et Lannion), le hameau de Creac'h André, la chapelle de Sainte-Barbe (peinte en blanc, elle sert d'amer aux navigateurs), Roscoff

Hébergement en hôtel à Roscoff. Dîner servi par un traiteur.

Lundi 22 avril 2019: île de Batz*Distance étape: 13 km, durée: 4h environ.*

Embarcadère de Roscoff pour une traversée vers l'île de Batz (15 minutes) dont nous ferons le tour, en passant par Porz Kernok, Lannou-Bihan puis la côte nord rocheuse et très découpée (elle n'est pas habitée sauf à Porz_Ar-Roc'h où se situent quelques maisons à côté du « Rocher du Grand-Père »), la grève Blanche et le jardin colonial (propriété du conservatoire du littoral). Peut-être une petite crêpe avant de reprendre le bateau pour conclure la randonnée.



île de Batz

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions de terrain posant danger, d'obstacles imprévus, de cohésion du groupe, de météo taquine, et pour d'autres raisons de sécurité. Les participants devront avoir le niveau demandé.

Coût prévisionnel : 150 € comprenant les demi-pensions sans les boissons, la contribution aux frais de fonctionnement du CAF, les frais de traversée pour l'île de Batz, les frais d'organisation (courrier, téléphone, cartes, etc...), mais ne comprenant pas les repas des midis, les en-cas et boissons diverses, ni les transports SNCF.

Ce montant est estimatif. L'excédent éventuel sera restitué aux participants. Inversement, s'il s'avère insuffisant, une contribution leur sera demandée

RENSEIGNEMENTS

Niveau physique: moyen

Horaires de train :

Aller: samedi 20 avril – départ de la gare Montparnasse par TGV à 07h40, arrivée à Morlaix à 11h04.

Retour: lundi 22 avril – départ de la gare de Roscoff par TER à 19h10 pour Morlaix; arrivée 19h42 puis TGV à 19h52, arrivée à Montparnasse à 23h04. Horaires à vérifier dès qu'ils seront officiels.

Hébergement: hôtel et chambre d'hôtes

Repas du midi: à tirer du sac, à la charge des participants; ils seront pris sur le terrain. Ravitaillement possible tous les jours.

Équipement et matériels à emporter:

classiques de la randonnée: chaussures de marche , chaussettes de randonnée , t-shirt, polo ou chemise de randonnée, vêtements chauds, sous-vêtements, coupe-vent ou veste imperméable, gourde, vivres de course, trousse de toilette, serviette, médicaments personnels si nécessaire,

Et les facultatifs: chaussures légères et confortables pour le soir, lampe, sursac à dos, appareil photos, bouchons d'oreilles, etc....

Inscription: La demande d'inscription est possible en ligne ou auprès du secrétariat dès parution de la fiche technique. Elle n'est prise en compte qu'après votre règlement et sera validée à partir du mardi 22 janvier 2019, selon les règles de priorité définies par le Club si la demande est supérieure aux places disponibles.

Vous pouvez consulter les [règles de remboursement en cas d'annulation](#), et souscrire une assurance annulation lors de votre inscription.

Pour en savoir plus: cartes IGN 1/25 000 n° 0615 ET (Morlaix), 0515 ET (St-Pol-de-Léon)
1 /100 000 n° 114